Image not found or type unknown

LE DROIT DE LA CONSOMMATION, UN DROIT EMERGENT EN AFRIQUE

Fiche pratique publié le **14/07/2018**, vu **3490 fois**, Auteur : Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE

TRES CHERS, Je vous fais part des résultats d'une recherche effectuée pour le compte de l'Université du QUEBEC à Montréal (UQAM). Je les ai personnellement présentés le jeudi 5 juillet 2018 dans le cadre d'un cours d'été. Le thème de la recherche est intitulé: "LE DROIT DE LA CONSOMMATION, UN DROIT EMERGENT EN AFRIQUE".

La grande majorité des Etats africains ont compris "l'utilité d'un droit de la consommation" pour leur population.

Sur les 55 Etats, le tableau de synthèse affiche clairement que: 36 Etats ont élaboré un instrument de protection des consommateurs, et 8 ont en projet un acte législatif.

Parmi les 11 pays restants, nous n'avons pas pu accéder à des informations fiables concernant 3: la Lybie (pays en crise politique), le Soudan du sud et le Sahara occidental (nouveaux pays souverains).

Pour les 8 autres pays déficitaires, il ne faudrait pas en conclure qu'ils seraient totalement indifférents à la protection de leurs consommateurs, la recherche n'ayant pas porté sur le droit sectoriel.

Cette recherche permet de conclure à l'émergence véritable du droit de la consommation sur tout le continent.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés